

INFO PRESSE

Toulon reçoit le label Cité éducative



Le comité de suivi du comité interministériel des villes, réuni le 29 janvier, a labellisé deux secteurs de Toulon en cités éducatives. Ce label, qui s'accompagne d'une enveloppe financière de 2,4 millions d'euros sur 3 ans, vient renforcer les actions menées par la Ville de Toulon en faveur de l'enfance et de la jeunesse. La convention a été signée avec les services de l'État le 4 juillet 2022.

Les actions menées par la Ville de Toulon en faveur de l'enfance et de la jeunesse viennent de recevoir le label Cité Éducative. La labellisation est intervenue le 29 janvier dernier lorsque le comité de suivi du comité interministériel des villes s'est réuni, en Isère, pour faire point sur les actions en faveur des quartiers, entreprises au cours de l'année écoulée, par le Gouvernement.

Ce label vient récompenser les efforts menés par la commune et qui reposent sur quatre grands axes. Le premier repose sur le confortement du rôle de l'école en favorisant la mixité sociale et scolaire, en développant l'innovation et en renforçant l'attractivité des établissements. Le second vise à faciliter le parcours des familles en matière de handicap, de santé, de prévention ou d'hygiène. Le troisième a pour objectif de maintenir une offre éducative adaptée à toutes les tranches d'âge. Le quatrième, enfin, cherche à structurer l'offre en matière d'accès à la culture, au sport ou au numérique pour la rendre plus visible.

Pour Toulon, deux cités éducatives, parmi les 74 nouvelles définies par l'État, ont été retenues. L'une à l'ouest de la ville, l'autre à l'est. Elles comprennent, d'une part, les quartiers allant de Saint-Jean du Var à Sainte-Musse, et d'autre part les secteurs de La Beaucaire, Pontcarral, le grand Jonquet et La Florane.

Pour ces deux fractions de Toulon, cela signifie une enveloppe financière de 2,4 millions d'euros pour trois années scolaires, sans co-financement de la ville, soit 400 000 euros par an et par cité éducative.

Les cités éducatives ont vu le jour en 2018 et sont l'une des 19 propositions du rapport Borloo, du nom de l'ancien Ministre de la ville, chargé par le gouvernement d'Emmanuel Macron, de mener une mission sur les quartiers prioritaires. Proposition née d'une expérimentation conduite à Grigny (91) par les collectivités locales, les services de l'État et les associations.

Label d'excellence selon le Ministère de l'Éducation Nationale, elles visent à intensifier la prise en charge éducative des 3 – 25 ans avant, pendant, autour et après le temps scolaire. Les cités éducatives, en s'inscrivant dans le cadre de mesures telles que le dédoublement des classes, les petits déjeuners à l'école ou la scolarisation obligatoire dès 3 ans ont pour vocation de mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants.

Contact presse :

Josée MASSI

Adjointe au Maire en charge de l'Éducation

06 03 51 37 30

VILLE DE TOULON

Hôtel de Ville - Avenue de la République - CS 71407 - 83056 TOULON



2022